

FORMULAIRE DE DÉCLARATION DE PERSONNE RESPONSABLE

Veillez transmettre ce formulaire dûment rempli par télécopieur au 514-370-8559, par courriel à PREC@aqtr.com ou par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessous.

Association québécoise des transports

Services de l'administration des écoles
1255, boul. Robert-Bourassa - Bureau 220
Montréal (Québec) H3B 3B2
T : 514 595 9110 / 1-855-595-9110
F : 514 370 8559
www.aqtr.com

Espace réservé à l'usage de l'AQTr

Les *Exigences détaillées* de la SAAQ, relatives à la reconnaissance des écoles de conduite par les organismes agréés, prévoient qu'aux fins de sa reconnaissance, l'école de conduite candidate doit fournir à l'organisme agréé un dossier dans lequel apparaît le nom de la personne responsable, sa date de naissance, ses coordonnées et son adresse électronique.

L'Association québécoise des transports (AQTr) agit à titre d'organisme agréé en vertu de l'Acte d'agrément entre la Société de l'assurance automobile du Québec et l'Association québécoise des transports, est liée par ses dispositions et est tenue d'appliquer les *Exigences détaillées de la SAAQ*.

Veillez noter qu'un accusé de réception vous sera envoyé pour confirmer l'ajout du nom de la personne responsable au dossier de l'école de conduite. Il incombe au représentant dûment autorisé de l'école de conduite de communiquer avec l'AQTr s'il ne reçoit pas cette confirmation écrite.

Déclaration du représentant dûment autorisé de l'école qui fait la nomination de la personne responsable

Je soussigné(e), (prénom/nom) _____, propriétaire ou représentant(e) dûment autorisé(e) (administrateur(e), dirigeant(e) ou associé(e)/commandité(e)) _____ de l'école de conduite dont le numéro d'entreprise est (NEQ) _____ souhaite informer l'AQTr que je nomme (prénom/nom) _____ personne responsable de l'école de conduite (nom de l'école) _____.

J'ai pris connaissance des *Exigences détaillées* et je comprends :

- i. que toute personne responsable d'une école de conduite doit suivre la formation portant sur l'application des *Exigences détaillées* (art. 2.4) et assister aux séances de mise à niveau dispensées par l'organisme agréé (art. 6.1);
- ii. que chaque fois que je nomme une nouvelle personne responsable, elle devra suivre la formation portant sur l'application des *Exigences détaillées* si cela n'a pas déjà été fait;
- iii. que je dois aviser l'AQTr, sans délai, d'un changement de personne responsable (art. 2.26 et 4.80) et procéder à la nomination de son remplaçant en transmettant à nouveau le présent formulaire dûment complété;
- iv. qu'en cas de changement de personne responsable et jusqu'à la nomination de son remplaçant, j'agirai à titre de personne responsable dans le cadre des *Exigences détaillées*. Je comprends que dépasser les 30 jours suivant la transmission à l'AQTr de l'avis de changement de personne responsable et qu'il n'y ait aucune nomination, je devrai le cas échéant, suivre la formation sur les *Exigences détaillées*.

Je déclare qu'au meilleure de ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent formulaire sont vrais et complets (art. 2.5).

Déclaration de la personne responsable de l'école

NB. – Cette section doit être complétée par le représentant dûment autorisé qui s'auto-désigne personne responsable, ou par la personne nommée par ce représentant.

Je soussigné(e), (prénom/nom) _____,
né(e) le (AA-MM-JJ) _____ et résidant au (adresse, ville, province, code postal) _____
_____ atteste être la personne
responsable de l'école de conduite (nom de l'école) _____
_____.

J'ai pris connaissance des *Exigences détaillées* et je comprends qu'en tant que personne responsable de l'école de conduite ci-haut mentionnée :

- i. je dois suivre la formation portant sur l'application des *Exigences détaillées* (art. 2.4) et, le cas échéant, assister aux séances de mise à niveau dispensées par l'organisme agréé (art. 6.1);
- ii. il m'incombe de respecter et de faire respecter les *Exigences détaillées* (art. 4.79);
- iii. je dois aviser, sans délai, le représentant dûment autorisé de tout empêchement à continuer à agir à titre de personne responsable (art. 4.80);

- iv. je dois fournir une *attestation de vérification des antécédents criminels* à mon nom (Annexe 2-6) et m'engage à la faire parvenir à l'AQTr au moment de l'envoi du présent formulaire;

Je déclare :

- i. ne pas avoir commis, au cours des 5 années précédant la demande de reconnaissance, une faute, une infraction, un acte répréhensible lié à l'éthique commerciale ou professionnelle ou tout autre acte incompatible avec les activités d'une école de conduite (art. 2.4 e)i.);
- ii. ne pas avoir participé, au cours des 5 années précédant la demande de reconnaissance, à un manquement aux *Exigences détaillées* ayant mené à une révocation de la reconnaissance d'une école de conduite (art. 2.4. e)ii.);
- iii. ne pas avoir été une personne responsable d'une école de conduite dont la reconnaissance accordée par un organisme agréé a été révoquée, au cours des 5 années précédant la demande de reconnaissance (art. 2.4. e)iii.);
- iv. ne pas avoir été un formateur dont la carte de formateur a été révoquée, au cours des 5 années précédant la demande de reconnaissance (art. 2.4. e)iv.);
- v. ne pas me trouver dans une situation qui porte atteinte à l'éthique commerciale ou professionnelle et qui est incompatible avec les activités d'une école de conduite (art. 2.4. f));
- vi. ne pas agir à titre de prête-nom ou faire l'objet, en tant que personne responsable d'une école de conduite ou de formateur, d'une analyse ou d'une suspension en cours par l'organisme agréé ou par la Société de l'assurance automobile du Québec, selon le cas, pour un manquement aux *Exigences détaillées* (art. 2.4. g));
- vii. ne pas avoir plaidé coupable ou avoir été déclaré(e) coupable d'une infraction dont la commission est incompatible avec l'exercice des activités d'une école de conduite au cours des 5 années précédant la demande de reconnaissance ou en tout temps précédant celle-ci, lorsqu'il s'agit d'une infraction qui porte atteinte au respect ou à la sécurité des personnes ou qui constitue une inconduite, un acte contraire aux bonnes mœurs ou une infraction d'ordre sexuel à moins, dans l'un ou l'autre des cas, d'en avoir obtenu le pardon (art. 2.4. h));
- viii. ne pas être un failli non libéré (art. 2.4. j));
- ix. ne pas avoir une dette en souffrance à l'égard d'un organisme agréé pour des biens ou des services fournis ou à fournir dans le cadre des *Exigences détaillées* (art. 2.4. i)).

- x. qu'au meilleur de ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent formulaire sont vrais et complets et que j'autorise l'AQTr à faire toutes les vérifications utiles ou nécessaires à cet égard (art. 2.5. et annexe 2-1).

Signature du représentant dûment autorisé

Date

Signature de la personne responsable

Date

Adresse courriel de la personne responsable _____